



# LE BEAU LIEU

## Bulletin d'informations municipales

Bulletin no. 36 - mars avril 1980

### Projet "garderie sur l'île": suspense

En effet, tout le comité provisoire du projet-garderie attend. Impatiemment. Nerveusement.

Le sort du projet est maintenant entre les mains du Service des garderies (Ministère des Affaires sociales). Un beau projet qui a demandé plus de deux cents heures de travail, qui, s'il se réalise, en exigera des milliers... Un beau projet élaboré sur quarante et une pages... Plus des tas de plans, de rêves: la garderie en pleine nature, trente enfants épanouis sous les arbres, des tricycles sur la galerie du presbytère, plein de chants et de rires autour de l'église, la vieille maison redevenue vivante...

Le sort du projet est aussi entre les mains du Conseil d'administration de la Coopérative funéraire qui, gentiment, essaie de se relocaliser. N'utilisant que très sporadiquement (trois à quatre fois par an) une partie des locaux du presbytère, la coopérative accepterait de faire place à une trentaine de tout-petits, tout-plein-de-vie si... elle trouve un local adéquat.

La garderie, un centre d'animation, nouveau témoin de la vie de l'Isle, de sa jeunesse. Trente familles attendent. Une garderie? peut-être...

pour informations: 828-2707  
Hélène Blais-Goulet

### Un inspecteur municipal à plein temps

Les citoyens de l'Île d'Orléans peuvent dorénavant compter sur les services d'un inspecteur municipal à plein temps. Vous pouvez rejoindre M. Alain Vallé, le nouvel inspecteur au no. 828-9806.

### Logement à louer

Le logement situé dans la Mairie sera vacant à compter du 1er juillet. Les personnes intéressées à louer ce logement sont priées de communiquer avec le secrétaire municipal, M. Gaston Lebel.

Fleurissons-nous! embellissons-nous!

1980 a été décrétée "l'année du Québec en fleurs" par le ministère de l'Agriculture du Québec. Et afin de promouvoir l'embellissement des abords des propriétés publiques autant que des résidences privées le ministère lance les concours "villes et villages en fleurs" et "maisons fleuries".

Ste-Pétronille s'est inscrit à "villes et villages en fleurs"... et vous comprendrez pourquoi... notre municipalité peut facilement subir la comparaison avec d'autres...

Reste le concours "maisons fleuries" qui est laissé à la discrétion des municipalités... et aux bons soins des horticulteurs du dimanche...

On lance donc un appel aux amateurs d'horticulture pour la formation du "comité municipal d'embellissement". Ce comité sera chargé d'établir les règles du concours, de distribuer les prix aux gagnants et de proposer des projets d'embellissement pour certains sites. Les personnes intéressées à participer au comité d'embellissement sont invitées à communiquer avec Cécile Larouche au no. 828-9486.

En marge du nettoyage printanier

- Passé le 15 avril, les abris temporaires n'ont plus droit de cité à Ste-Pétronille. Que les retardataires se le disent.

- On ne sait plus très bien qui a décidé que l'on consommait plus par temps chaud que par temps froid, mais toujours est-il que la belle saison venue, les ordures ménagères sont ramassées deux fois la semaine au lieu d'une. A compter du 1er mai, la cueillette des ordures se fera les mardi et vendredi.

- Les privilégiés qui profitent d'un trottoir devant leur maison sont priés de le balayer de toute urgence puisque samedi le 26, les grosses machines feront le grand ménage annuel des rues.

- Dans le but d'élaborer le nouveau règlement de construction, les employés de la firme Pluram arpentent la municipalité de long en large. Ne vous étonnez pas si vous remarquez quelques regards "d'experts" de temps en temps.

- Par ailleurs, gardez l'oeil ouvert sur les "gars de l'Hydro" qui émondent les arbres... Il y va de votre intérêt qu'ils n'en enlèvent pas plus qu'il ne faut...

- Certains grands ménagers ne résistent pas à la tentation de combler les fossés, "ça fait propre et ça fait beau" mais ça présente le gros inconvénient de détourner ce fossé de ses fins propres: favoriser l'écoulement. Le Conseil tient à rappeler que les fossés pourraient bien être remis à leur état original aux frais de l'intimé.

Bon printemps!